

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas,
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Octobre 1872.

Chronique Politique.

On se préoccupe déjà dans le monde politique des premiers travaux que va entreprendre l'Assemblée à la reprise de sa session. Vous savez qu'on prévoit de nombreuses interpellations. Le désir de M. Thiers serait que tout cela fût expédié aussi rapidement que possible et que la Chambre abordât sans désemparer l'étude des budgets de 1873 et de 1874.

D'après les conversations des députés revenus à Versailles, il est à craindre que ces désirs de M. Thiers ne soient pas réalisés et que nous soyons jetés violemment et immédiatement dans les discussions constitutionnelles qui peuvent nous mener très-loin et agiter violemment le pays.

Dans les sphères gouvernementales, on croit que pour éviter les discussions passionnées auxquelles donneraient lieu les interpellations annoncées, le gouvernement serait décidé à réclamer l'urgence de la discussion du budget dès la réouverture de la Chambre. Il espère que cette discussion fournira une diversion utile aux animosités des partis.

On lit dans le *Courrier de Paris* :

« On sait que l'armée ne sera plus admise à prendre part au vote à partir du 4^{er} janvier prochain ; c'est donc pour la dernière fois qu'elle vient d'user de ce droit.

» Il faut constater que les soldats se sont prononcés en très-grande majorité pour les candidats les plus avancés.

» M. le ministre de la guerre avait, du reste, envoyé une circulaire recommandant aux chefs de corps de laisser à leurs hommes la plus entière liberté ; aussi est-il tombé sur les régiments une véritable pluie de

brochures et de journaux radicaux. Journaux et brochures ont, comme on voit, porté leurs fruits. »

Les journaux et les brochures n'ont pas été médiocrement aidés par des tournées chez les marchands de vin, offertes aux soldats par les frères et amis, aux frais de quelques donateurs généreux.

Le Président de la République et le ministre des finances viennent de préparer un projet de loi tendant à prélever, au profit des Alsaciens-Lorrains, une somme de 600,000 francs sur la portion disponible de l'indemnité de guerre payée par les Arabes insurgés en 1871.

Cette somme serait particulièrement affectée à l'achat des semences, bétail, instruments agricoles, qu'on donnerait aux Alsaciens-Lorrains émigrant en Algérie. Chaque famille recevrait une valeur d'environ 1,500 fr.

Ce projet de loi sera présenté d'urgence à l'Assemblée dès la reprise de la session.

Il circule toujours des bruits sur une demande de mise en accusation du ministre Ollivier ; mais pendant que certains journaux affirment que M. Thiers est très-favorable à cette demande, dans laquelle il verrait un préservatif contre une interpellation relative à l'expulsion illégale du prince Napoléon, d'autres journaux déclarent que M. le Président de la République s'oppose à toute poursuite de ce genre.

Toujours est-il, dit le *Bien public*, qu'on ne peut prévoir les résultats d'une telle demande dont l'annonce commence à passionner les hommes politiques affligés des désastres que la France a subis à la suite de cette guerre si follement entreprise.

Le *Times* publie la dépêche suivante :

Les deux grandes questions du jour sont les élections et la lettre du comte de Chambord. Les partisans du gouvernement déclarent que, à l'exception de MM. Méline et

Martin, tous les autres candidats élus, à savoir : MM. Crémieux, Paris, Caduc et Gérard, sont favorables au gouvernement. Les radicaux réclament pour eux toutes les élections, sauf celle de M. Martin, dans le Morbihan.

Les journaux bonapartistes regardent la défaite de M. de Forcade la Roquette comme un fait isolé et n'ayant aucune importance.

La lettre du comte de Chambord a produit généralement une grande impression. Jusqu'à présent, les organes semi-officiels et ceux des orléanistes se sont abstenus de commenter ce document. Les feuilles radicales le commentent avec respect, mais n'expriment aucune crainte à son sujet. Quant aux feuilles bonapartistes, elles y applaudissent mieux que ne le font les journaux légitimistes eux-mêmes.

La dépêche semi-officielle qui avait annoncé le départ de Constantinople de Server-Pacha, n'indique pas le jour de son arrivée à Paris. Nubar-Effendi, chargé d'affaires turc, pendant l'absence de l'ambassadeur, se prépare à quitter Paris. La chute de Midhat-Pacha et son remplacement par Mehemed-Ruchdi-Pacha, ne sont pas envisagés comme indiquant un changement de politique, et l'arrivée de Server-Pacha est considérée comme une preuve des dispositions amicales de la Turquie envers la France.

Le *Telegraph* publie la dépêche suivante :

« Paris, lundi soir.

» Le résultat des élections partielles dans les départements est considéré comme si satisfaisant que le gouvernement, dit-on, aurait l'intention de faire, à l'ouverture de l'Assemblée, une proposition pour renouveler partiellement l'Assemblée nationale. »

On lit dans le *Bien public* :

« Il est à peine nécessaire de démentir une nouvelle qui circule depuis quelques jours, et de laquelle il résulterait qu'une clause secrète garantit à la Prusse que la

durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale ne prendra fin qu'après le paiement total de l'indemnité de guerre.

» Non-seulement cette clause n'existe pas, mais il est du devoir de la presse de repousser énergiquement tout ce que cette supposition aurait d'injurieux pour notre patriotisme. »

L'*Osservatore romano* croit savoir que le général Le Flô, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, aurait envoyé à M. de Rémusat des notes de la plus haute importance, relativement à la question d'Orient et aux relations diplomatiques de la Porte avec les cabinets de Vienne et de Saint-Petersbourg.

On lit dans la *France* :

« C'est à Washington, entre les mains du marquis de Noailles, que va être transmise l'affaire du traité postal avec les Etats-Unis. Tout porte à croire que le représentant français aura pouvoir de signer la convention avec le post-master américain, lequel a, comme on sait, rang de ministre, et est le seul autorisé par le Sénat à signer les traités concernant son département. Après les signatures, le traité sera soumis à l'approbation du Sénat en Amérique et de l'Assemblée nationale en France. »

LETTRE DU COMTE DE CHAMBORD.

Monsieur le comte de Chambord a adressé la lettre suivante à M. de La Rochette, député de la Loire-Inférieure :

Ebenzweyer, 15 octobre 1872.

Je n'hésite pas, mon cher La Rochette, à répondre franchement aux questions que vous me posez.

La France serait sauvée, et nous la verrions sortir de ses ruines, plus forte et plus grande que jamais, si l'on voulait comprendre enfin quelles sont les vraies conditions du salut.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XVIII.

PÈRE ET FILS.

(Suite.)

De l'hiver, auxiliaire terrible des Russes dans leur guerre d'extermination, il avait espéré faire le protecteur des Polonais réunis sous l'étendard de la Vierge de Tchestakove, et après un séjour de quelques semaines, destiné à se procurer des armes et des soldats, fondre sur les Moscovites, engourdis dans leurs garnisons, et frapper un grand coup.

Réunir en une seule armée tous les combattants polonais, telle était son idée favorite, non par ambition personnelle, car il n'eût pas hésité un instant à se faire simple soldat, si le gouvernement national le lui eût ordonné pour l'intérêt commun, mais parce qu'il croyait la grande guerre plus favorable à la défense nationale que cette lutte de partisans, où chaque chef de bande, s'inspirant de ses propres idées, ne relevait que de lui seul.

Wladimir Kirposky n'approuvait pas ce plan ; il trouvait, et avec raison, qu'une armée est plus difficile à entretenir, dans un pays ruiné par la guerre et dont l'ennemi occupe toutes les villes considérables, que des bandes de vingt ou trente hommes, pouvant facilement trouver leur subsistance dans le moindre hameau, et dont la multiplicité, tenant sans cesse en alerte l'ennemi, l'obligeaient à diviser ses forces à l'infini, pillaient ses convois, surprenaient ses trainards, fatiguaient et épuisaient ses détachements par de continuelles escarmouches.

Aussi patriote que Langiévitich, mais ren-

du plus méfiant par une longue expérience de la vie, il craignait qu'au lieu de se fortifier, en se fondant en une seule armée, les bandes ne s'affaiblissent par de jalouses rivalités, et que loin d'aider, dans la mesure de leurs forces, un général, dans l'autorité duquel ils ne verraient qu'une injuste préférence du comité national, plusieurs, ou du moins quelques-uns des chefs, placés sous ses ordres, ne cherchassent à le supplanter.

— Langiévitich est vainqueur, disait-il à Chusco, quelques instants avant que de partir, avec Marpha, pour aller prévenir Narbut, que produiront ses victoires ? Les Russes réuniront toutes leurs forces contre lui ; s'il succombe, la Pologne sera désarmée d'un seul coup. Dieu veuille que je me trompe, mais je crains que ce plan ne soit fatal à notre patrie.

En arrivant à Sainte-Croix, Langiévitich avait assis son camp dans une clairière de la forêt et fait occuper le monastère, d'où les religieux s'étaient retirés depuis plusieurs jours, par trente de ses meilleurs ti-

reurs.

Le lendemain avait été employé à couper, dans le bois, des fagots qui, transportés sur les épaulements de neige établis en face du camp, devaient servir à alimenter les feux de bivac et à protéger, en cas d'attaque, les Polonais abrités derrière les fascines.

Le jour suivant, de hardis contrebandiers arrivèrent, conduisant à bras, sur des traîneaux, d'énormes caisses contenant quatre mille fusils. Surpris par les Prussiens, au moment de passer la frontière, ces braves patriotes avaient eu à soutenir un véritable combat dans lequel ils avaient perdu plusieurs autres caisses pleines de munitions.

Malheureusement, la poudre et les balles étaient ce qui manquait le plus aux braves insurgés qui, aux canons et à la mousqueterie des Russes, n'avaient à opposer le plus souvent que leurs faux, et les baïonnettes que le vaillant Horace appelait les fourchettes à la française.

« Si les Polonais avaient des cartouches,

Le pays est las des agitations. Un secret instinct lui dit que la Monarchie traditionnelle lui rendrait le repos auquel il aspire; et c'est ce que la Révolution veut empêcher à tout prix. Aussi redouble-t-elle d'efforts pour le séduire et l'égarer.

Votre patriotisme s'en indigna, et vous regrettez de voir tant d'esprits généreux se rendre les complices involontaires d'erreurs qu'ils détestent et de solutions qu'ils redoutent.

Je m'en attriste comme vous; mais, comme vous, je proteste contre l'établissement d'un état de choses destiné à prolonger la série de nos malheurs.

Il est impossible de s'y méprendre. La proclamation de la République en France a toujours été et serait encore le point de départ de l'anarchie sociale, le champ ouvert à toutes les convoitises, à toutes les utopies, et vous ne pouvez, sous aucun prétexte, vous associer à cette funeste entreprise.

On répète sans cesse, et avec raison, que nous vivons dans l'imprévu, et l'on s'ingénie à trouver chaque jour l'expédient capable d'assurer la sécurité du lendemain. Si le pays a la faiblesse de se laisser entraîner par les courants qui l'agitent, rien n'est moins inconnu que l'avenir. Nous courons à un abîme certain.

En vain essaierait-on d'établir une distinction rassurante entre ce parti de la violence, qui promet la paix aux hommes en déclarant la guerre à Dieu, et ce parti plus prudent, mieux discipliné, arrivant à ces fins par des voies détournées, mais atteignant le même but.

Ils diffèrent par leur langage, mais ils poursuivent la même chimère; ils ne recrutent pas les mêmes soldats, mais ils marchent sous le même drapeau. Ils ne peuvent nous attirer que les mêmes malheurs.

Conservons l'illusion d'une République honnête et modérée, après les sanglantes journées de Juin 1848 et les actes sauvages de la seconde Terreur, si meurtrières toutes deux pour notre brave armée, n'est-ce pas oublier trop vite les avertissements de la Providence et traiter les leçons de l'expérience avec trop de dédain?

C'est au moment où la France se réveille, en s'affirmant par un grand acte de foi, qu'on prétendrait lui imposer le gouvernement le plus menaçant pour ses libertés religieuses!

C'est quand la nécessité des alliances se fait si impérieusement sentir, qu'on rendrait toute alliance impossible et qu'on se condamnerait soi-même à un isolement fatal!

Non, cela ne sera pas.

La République inquiète les intérêts autant que les consciences. Elle ne peut être qu'un provisoire plus ou moins prolongé. La Monarchie seule peut donner la vraie liberté, et n'a pas besoin de se dire conservatrice pour rassurer les honnêtes gens.

C'est à ces derniers surtout que je voudrais rendre la conscience de leur force.

Le peuple d'autrefois avait coutume de s'écrier: Ah! si le roi savait! Comme il serait juste de dire aujourd'hui: Ah! si les hommes de bien voulaient!

Combattons sans relâche les défaillances des uns, la timide condescendance des autres. A la politique des fictions et des mensonges opposons partout et toujours notre politique à ciel ouvert.

Au fond, la France est catholique et monarchique; c'est à nous qu'il appartient de la prémunir contre ses égarements, de lui signaler les écueils et de lui montrer le port.

J'espère n'avoir jamais failli à ce devoir sacré, et nul n'aura le pouvoir de me faire dévier de mon chemin.

Je n'ai pas une parole à rétracter, pas un acte à regretter, car ils m'ont tous été inspirés par l'amour de ma Patrie; et je revendique hautement ma part de responsabilité dans les conseils que je donne à mes amis.

Le jour du triomphe est encore un des secrets de Dieu, mais ayez confiance dans la mission de la France.

L'Europe a besoin d'elle, la Papauté a besoin d'elle, et c'est pourquoi la vieille nation chrétienne ne peut pas périr.

Comptez sur ma constante affection.

HENRI.

La lettre qu'on vient de lire a inspiré à M. Arthur Loth les réflexions suivantes, dont personne ne pourra contester la justesse:

« L'accueil fait par la presse à la lettre de M. le comte de Chambord et le résultat des dernières élections révèlent l'exacte situation de la France. Rien n'est plus désolant.

« D'une part, le prince légitime se présente à la nation avec un programme de gouvernement royal et paternel; on le repousse. De l'autre, six individus sans notoriété affichent le programme du parti radical; on les choisit.

« La presse parisienne, sauf l'exception des journaux légitimistes et religieux, est unanime à rejeter le comte de Chambord. Elle reconnaît l'honnêteté de ses déclarations et répudie les conséquences de ses principes. L'ensemble des journaux qui représentent une partie de l'opinion se prononce contre le gouvernement du roi légitime. Tous, conservateurs et radicaux, sous la forme du conseil ou de la moquerie, le renvoient au moyen-âge et aux frontières de France. On lui dit qu'il n'est plus de son temps, on repousse ses prétentions, on baffouille ses intentions, les grossiers l'insultent, les sages le conseillent, les prudents s'abstiennent, les modérés le plaignent. C'est un désaveu général.

« Aucune lettre du prince n'avait eu, à raison des circonstances, une aussi grande importance politique, mais nulle n'a rencontré une plus formelle opposition. Cette fois-ci le prince est intervenu directement dans les affaires du pays, pour protester contre tout établissement de République; on ne le repousse qu'avec plus de force, comme un usurpateur chasserait plus violemment le propriétaire qui serait rentré plus avant dans sa maison.

« Le prince s'est fait connaître tout entier; il est d'autant moins accepté qu'on le connaît mieux. Les Athéniens bannirent

Aristide parce qu'ils étaient fatigués de l'entendre appeler le juste; les Français tiennent à l'écart le comte de Chambord parce qu'il est non-seulement le roi légitime, mais le roi très-chrétien. C'est l'unique grief que l'on a contre lui. Le *Corsaire* le dit brutalement, les *Débats* avec impertinence, le *Moniteur* poliment; les autres journaux se classent dans ces trois catégories. Il n'y a pas d'autre raison.

« Pour M. le comte de Chambord, c'est un honneur particulier de s'entendre dire qu'il n'est pas de notre temps, car ce temps n'est pas digne de lui; mais pour notre temps, c'est un grand malheur de n'être pas digne d'un tel prince. La France n'est plus capable d'un bon gouvernement. »

Informations diverses.

On s'occupe en ce moment, au ministère des affaires étrangères, de rechercher si certaines stipulations du droit international ne pourraient donner prétexte à réclamer auprès de la Prusse pour qu'elle usât d'une rigueur moins grande envers les Alsaciens-Lorrains. On fouille particulièrement les traités de la Prusse avec le Danemark, dans l'espoir d'y trouver des précédents. En tout cas, M. de Gontaut-Biron a reçu ordre de ne rien négliger auprès du gouvernement allemand pour tâcher de l'amener à une conduite plus humaine.

Hier, nous annonçons la mort de notre savant astronome, M. Babinet; aujourd'hui, nos dépêches nous apportent la nouvelle de la mort de M. Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse en Italie, et de M. Merle d'Aubigné, le savant historien de la réformation.

Les membres de l'ancien conseil municipal de Metz, qui avaient été entendus, il y a huit mois, par le conseil d'enquête, viennent d'être appelés à Versailles pour être entendus par M. le général de Rivière, chargé de l'instruction de l'affaire Bazaine.

C'est demain qu'ils commenceront à faire leurs déclarations dans le cabinet du magistrat instructeur. Les dépositions qu'ils avaient faites devant le conseil d'enquête ont paru assez graves au général pour qu'il les consignât dans l'instruction, si toutefois ces témoins en maintenaient les termes et la portée.

L'audition de ces nouveaux témoins et l'interrogatoire du maréchal auquel ces déclarations donneront lieu, occuperont encore une semaine au moins.

En dehors de ces témoins venus de Metz, il y en a encore d'autres à entendre.

M. le ministre de l'instruction publique vient définitivement de condamner le groupe de Carpeaux, qui va disparaître de la façade du nouvel Opéra pour aller prendre place dans le foyer de la danse.

L'ennemi signalé, c'était Narbut, arrivant avec les Enfants du Désespoir, guidés par un volontaire, dont le général n'avait pas pu distinguer les traits, mais qu'à la forme bizarre de son chapeau et à sa longue redingote noire, il était facile de reconnaître pour un juif.

Ruben avait tenu parole à son sauveur, et, par une marche aussi hardie qu'habile, avait fait traverser à la colonne la ligne des sentinelles russes, à la faveur de la nuit.

La neige, qui tombait en abondance, avait favorisé sa ruse, en effaçant la trace des pas des volontaires.

Seul, un Cosaque, immobile sur son cheval, crut entendre un bruit suspect, et, armant son pistolet, cria:

— Qui vive!

— Ronde d'officier, répondit Magnus à mi-voix.

— Ta lanterne? reprit la vedette.

— Attends donc que je la rallume, grogna, en russe, le vétéran.

Et, pendant que deux de ses camarades feignaient de se procurer du feu, il s'avança

C'est lundi prochain qu'aura lieu cette translation artistique.

Ce n'est pas trop tôt que les honnêtes gens soient débarrassés de la vue de cet indigne morceau de sculpture.

Nous extrayons d'une lettre adressée de Londres au *Constitutionnel* le curieux passage suivant:

« Que diriez-vous d'une grève de policemen? Que penseriez-vous d'une ville de trois millions et demi d'habitants dont les rues cesseraient tout-à-coup d'être gardées? C'est là cependant le sort qui menace Londres.

« Que veulent les policemen? Une paye plus forte, cela va sans dire; une meilleure distribution des heures de travail qui assure d'une façon plus favorable les alternatives du repos et du service. Est-ce tout? Non: ils veulent encore qu'on les débarrasse de certaines pratiques militaires auxquelles on cherche à les astreindre. Ils entendent ne plus faire d'exercice. Ils s'opposent à ce qu'on substitue le sabre meurtrier à leur inoffensif *truncheon*; ils protestent contre la tendance du colonel Henderson, le commissaire en chef, et de l'état-major dont il s'est entouré. Ceux-ci essayent, paraît-il, de militariser les policemen, qui prétendent rester un corps essentiellement civil.

« Un meeting s'est tenu dans la grande salle de Cannon street hotel. Un membre des Communes, Roger Eykin, qui s'est fait du patronage des policemen une spécialité oratoire, présidait le meeting. Lorsqu'il a essayé de jeter quelques fleurs de rhétorique sur le colonel Henderson avant de l'attaquer, l'auditoire a murmuré, montrant ainsi qu'il ne s'associait pas à ces délicatesses parlementaires. Lorsqu'il a loué l'activité et l'intelligence des surintendants qui assistaient le colonel, des grognements ont éclaté, suivis de: *Down wi h them!* à bas les surintendants!

« Vous croyez que le sieur Eykin a été défermé? Que vous le connaissez mal! Il a tiré de ce désordre une preuve en faveur de sa thèse.

« Voici, s'est-il écrié, qui prouve bien que vous n'êtes pas militaires et ne devez pas être traités comme tels. Ces cris contre vos supérieurs seraient de l'indiscipline, si vous étiez des soldats. Vous ne respectez pas vos chefs, vous les discutez: donc vous êtes des civils, des bourgeois!»

« Les policemen, loin d'être humiliés comme les soldats de César quand leur général les appelait *Quirites* pour les faire rougir de leur insubordination, ont vivement applaudi leur patron.

« Je ne sais ce qu'en pensera le colonel Henderson. Mais je sais que si les sergents de ville ou les gardiens de la paix tenaient une réunion au Grand-Hôtel et y chantaient le nom du préfet de police, en s'indignant d'être assimilés à des soldats, ma seule préoccupation serait, dès lors, d'avoir fait mes malles assez tôt pour gagner l'étranger par le premier train du soir.»

disait un officier russe qui, plus d'une fois, s'était rencontré avec eux, pas une armée au monde ne serait capable de leur résister.

Bien que ne pouvant, momentanément, que servir de manches à des baïonnettes, les fusils furent reçus avec joie, car dans la petite armée, grossie à chaque heure par les groupes de réfractaires, plus de cinq cents volontaires n'avaient d'autres armes que leurs couteaux, des bâtons durcis au feu, et quelques haches.

— Frères, s'écria Langiévitich, en faisant la distribution entre ses soldats, exercez-vous au maniement de ces fusils; je n'ai ni poudre ni balles à vous donner aujourd'hui, mais je vous promets de vous conduire là où il y en a, et je compte sur votre courage pour compléter votre armement.

— Nous irons! nous irons! répondirent les volontaires enthousiasmés. Vive notre général! vive la Pologne! Conduis-nous à l'ennemi!

— Laissons d'abord à nos frères le temps de nous rejoindre et à nous celui de vous

exercer, repartit Maryan, le jour du combat viendra bientôt et il faut que ce soit celui de la victoire.

Le matin du troisième jour, les sentinelles avancées donnèrent l'alarme; dans la direction de Vengrof, un corps nombreux était signalé; les éclaireurs avaient, du haut du rocher, où ils étaient en observation, aperçu des cavaliers qui traversaient une clairière, des Cosaques probablement.

Les trompettes sonnèrent, les officiers montèrent à cheval; en un clin d'œil chaque dizaine avait pris son poste de combat, pendant que Langiévitich, gravissant rapidement la montagne, allait, avec sa lunette, étudier les forces de l'ennemi.

Un moment, on le vit seul, debout, immobile, sur un piton; puis il fit un signe de joie, en élevant son bonnet, comme pour saluer, et se penchant vers ses aides-de-camp, groupés au pied du rocher, il leur donna ses ordres.

Les officiers d'ordonnance descendirent, en courant, et bientôt une immense acclamation retentit dans tout le camp.

en rampant; puis, se relevant tout-à-coup, il plongeait sa faux dans la poitrine du Cosaque.

L'homme poussa un soupir et tomba lourdement sur la neige.

Magnus s'assura qu'il était bien mort, lui prit ses armes et son cheval, et la marche, un moment interrompue, continua, rapide et silencieuse.

A deux cents pas à peine du lieu où se passait cette scène, à la lueur d'un feu de bivac, on pouvait distinguer un groupe nombreux d'hommes enveloppés dans leurs manteaux blancs et assis autour d'un brasier, dont les flammes éclairaient une isba solitaire, servant de quartier-général à Sa Haute Noblesse Svinin.

Son Excellence qui, après souper, prenait le thé, en fumant sa pipe auprès d'un poêle, bourré, outre le bois de sapin, avec les meubles brisés de ses hôtes, était loin de se douter qu'il eût, en ce moment, pour proches voisins, Narbut et les Enfants du Désespoir.

(La suite au prochain numéro.)

On lit dans la *Correspondance universelle* :

Aucune négociation n'a eu lieu et n'a lieu entre le ministère des affaires étrangères et l'ambassade d'Allemagne par rapport à l'entrée en Alsace-Lorraine et dans le reste de l'Allemagne des Alsaciens-Lorrains qui ont régulièrement opté pour la France. Ces derniers n'éprouvent aucune difficulté, — nous l'avons déjà dit, — à recevoir le visa de l'ambassade d'Allemagne à Paris, et cela par la seule raison qu'aucun ordre n'a été envoyé de Berlin à cette ambassade de ne pas leur délivrer de visa. Quant à la mesure qui le met en vigueur, — la formalité du passe-port pour les Français se rendant en Allemagne, — elle est la même que celle qui est exigée ici pour les Allemands, les Suisses, les Italiens et les Espagnols se rendant en France.

On assure que le maréchal Lebœuf donnerait depuis quelques jours des signes d'aliénation mentale. Un autre membre du cabinet du 2 janvier, M. de Gramont, qui tenait le portefeuille des affaires étrangères, est gravement malade.

D'après la *Liberté*, la sanction proposée par la commission de la loi électorale contre l'abstention non légitimée serait :

- 1° La privation de quelques-unes des immunités accordées par la commune ;
- 2° L'amende, soit en argent, soit sous forme de prestation ;
- 3° La privation temporaire des droits civiques.

Nous croyons savoir, dit la *Patrie*, que devant les tristes résultats qu'ont donné les taxes et surtaxes dont les lettres et les tabacs ont été frappés, le gouvernement songe à une nouvelle réforme.

On ne serait pas éloigné de diminuer le port des échantillons et celui des imprimés, dont le produit a subi une dépréciation considérable depuis la nouvelle tarification.

On sait que la signature du traité postal avec l'Amérique est suspendue par suite d'une différence de 5 centimes par lettre en faveur des Etats-Unis.

Quant aux tabacs, il est aussi question de leur faire subir une diminution assez notable.

On s'occupe, au ministère du commerce, d'une grosse question qui intéresse au plus haut point la population des villes en général : il s'agirait de réformer nos règlements sur la pêche des littoraux de la mer, de façon à augmenter les arrivages de poisson, en diminuant les prix pour le consommateur.

On lit dans le *Soir* :

M. Dufaure prépare un projet de loi sur le duel, qu'il soumettra à la Chambre dès la rentrée.

Un substitut du procureur de la République à Saint-Julien (Savoie) avait récemment assisté à une réunion privée tenue dans cette ville et avait prononcé un discours. M. Dufaure vient, pour ce fait, de révoquer ce substitut.

Le maire de Blagnac, près Toulouse, vient de révoquer de ses fonctions l'agent de police de cette commune, pour n'avoir pas dressé procès-verbal contre des jeunes gens ayant chanté la *Marseillaise*, les 8 et 9 de ce mois, à l'occasion d'une noce.

On lit dans l'*Espérance nationale* :

« Le général Merle, qui commande à Nantes, doit être prochainement pourvu d'un commandement de l'armée de Paris. »

L'enquête sur les conditions du travail en France touche à son terme. Les rapports des préfets, présidents de chambres de commerce, de comices agricoles, de chambres consultatives des arts et manufactures, arrivent chaque jour en grand nombre des départements à Versailles.

Si cette statistique ne présente pas un ta-

bleau complet des conditions du travail, elle aura du moins pour résultat d'établir approximativement une moyenne de l'état des affaires industrielles, commerciales et agricoles, ainsi que du salaire de la main-d'œuvre.

Chronique militaire.

Dans sa dernière séance, le conseil supérieur de la guerre s'est prononcé en principe pour la suppression des compagnies hors rang et leur remplacement par une ou plusieurs grandes usines chargées d'approvisionner d'effets d'habillement et d'équipement d'abord les magasins centraux qui, à leur tour, fourniront les objets nécessaires aux magasins des corps.

Dans la même séance, le conseil a émis un avis favorable sur une mesure des plus intéressantes pour l'armée.

Vu la cherté croissante des denrées et surtout de la viande, on a remarqué que les ordinaires de la troupe éprouvaient les plus grandes difficultés à fournir aux hommes une ration journalière de viande dont le minimum a été fixé par les médecins à 250 grammes.

A l'avenir, l'Etat fera distribuer par homme et par jour 300 grammes de viande quel que soit son prix, et chaque soldat de deuxième classe percevra toujours sept centimes de poche à la place du sou actuel que l'on n'obtient qu'au détriment du bien-être de la troupe.

Il est question d'une circulaire que le ministre de la guerre lancerait à propos des manifestations politiques auxquels se livrent certains officiers. On s'est ému, dans les régions gouvernementales, des reproches de partialité faits au général de Cisse, à propos de la différence de sa conduite à l'égard des officiers républicains de Grenoble et à l'égard des officiers qui, à Bourges, ont fait cortège au comte de Paris.

Pour effacer ce fâcheux effet, le ministre de la guerre interdirait à l'avenir toutes manifestations politiques, de quelque nature qu'elles soient, et cela sous peine de sévères mesures disciplinaires.

Les ministres de la guerre et de la marine viennent d'inviter les municipalités à appuyer moins facilement les demandes tendant à obtenir le retour dans leurs foyers, des soldats de terre ou de mer, à titre de soutiens de famille.

Il paraît que nombre de faveurs accordées sur recommandations des municipalités n'ont pas été justifiées, et que des soldats ont été renvoyés dans leurs foyers au préjudice de leurs camarades, placés dans une situation plus difficile.

Quelques difficultés se sont élevées au sujet des militaires disparus pendant la dernière guerre ou présumés morts, sans qu'on ait pu réunir les renseignements utiles pour établir leurs actes de décès. Des observations ont été présentées à ce sujet au ministre de la guerre, qui vient, par circulaire, de rappeler aux autorités militaires que les soldats disparus aux armées sont considérés, en ce qui concerne les droits à l'exemption, comme « se trouvant toujours sous les drapeaux. »

Pour les militaires présumés morts, sans que le décès ait été régulièrement constaté, ils doivent être considérés, suivant les circonstances, « soit comme n'ayant pas cessé d'appartenir à l'armée, soit comme étant réellement décédés. » Par suite, les certificats délivrés dans le but de faire conférer l'exemption à leurs frères constateront, l'une ou l'autre de ces deux positions, et l'exemption sera accordée à l'un ou à l'autre titre.

Les jeunes gens compris dans la classe 1871 qui auraient des droits à invoquer devant les conseils de révision doivent, pour obtenir les pièces justificatives, s'adresser aux présidents des conseils d'administration des corps auxquels appartenaient leurs frères disparus ou présumés morts.

Il résulte, dit-on, du rapport que les examinateurs ont adressé au ministre de la

guerre que les examens de sortie de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ont été, cette année, très-satisfaisants, et que l'instruction des élèves a atteint la moyenne des meilleures années.

Le nombre des élèves qui n'ont pas été admis à leur examen est plus faible qu'il n'a jamais été, et le ministre, par une faveur spéciale et bien méritée, a décidé que ces jeunes gens, au lieu de rester encore une année entière à l'Ecole, selon l'usage, n'y passeraient que trois mois.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La crue de la Loire semble venir à point pour donner une leçon de prévoyance.

De grands travaux ont été exécutés pour préserver Saumur de toute submersion, et aujourd'hui, au moment où la Loire s'élève, ils paraissent insuffisants. L'eau nous menace par l'égoût de la place Saint-Nicolas. Sur ce point même, pour y porter remède, les maçons construisent à la hâte un barrage qui bien certainement n'avait pas été prévu.

Pourquoi donc aujourd'hui ce travail supplémentaire? Simplement, dit-on, parce que notre municipalité a oublié d'entretenir les vannes et portes d'égoût, et qu'au moment de s'en servir, rien ne joue, rien ne s'ajuste. Par le seul fait de cette négligence, nous pouvons être submergés.

Nous espérons que notre municipalité trouvera, pour se justifier, quelques bonnes explications.

Ce matin, la place Saint-Nicolas est envahie. La pluie, qui n'a cessé de tomber toute la nuit, a bien pu y contribuer, mais le barrage construit hier semble inutile : le niveau de l'eau intérieur est le même que celui de la place.

M. le Préfet de Maine-et-Loire et M. l'Ingénieur en chef du service de la Loire sont arrivés hier soir à Saumur pour inspecter nos levées et arrêter les principaux travaux qui pourraient être nécessaires dans le Saumurois.

CRUE DE LA LOIRE.

Hauteur, à l'échelle du pont Cessart, à Saumur :

- Le 24, à 7 h. du soir, 4^m 40 ;
- Le 25, à 7 h. du matin, 4^m 85 ;
- Le 25, à 4 h. du soir, 5^m 00.

Orléans, 24 oct., 3 h. 50, soir.

Préfet du Loiret à préfet de Maine-et-Loire et sous-préfet de Saumur.

La crue baisse rapidement dans la Loire supérieure ; elle sera moins longue qu'on ne l'avait supposé. Je reçois à l'instant même le maximum de la crue du Cher : il est de 2^m 10, tandis qu'on craignait 2^m 90 ; il a eu lieu le 23, à 5 heures du matin, au lieu de 6 heures du soir. Toutes ces circonstances favorables font présumer que le maximum de la crue ne dépassera pas 5^m 40 à Saumur et 4^m 60 à Nantes.

Tours, 25 octobre, 10 h. 30, matin.

La Loire a atteint le maximum de 5^m 70 au pont de Tours, aujourd'hui, 25, vers 4 heures du matin.

Elle est en ce moment, 9 h. 1/2, à 5^m 50. A la Chapelle-sur-Loire, elle continue à croître de 2 centimètres à l'heure. Elle marquait 5^m 33 à 7 heures.

Le *Journal du Loiret* publie la note suivante :

Nous sommes en mesure d'affirmer que l'établissement à Orléans d'une Ecole d'artillerie est l'objet d'études et de démarches qui durent encore. Notre municipalité applique à cette longue et délicate affaire la plus vigilante attention.

Nous pouvons assurer que tous les rapports faits à ce sujet par les hommes compétents, sont favorables à notre ville. Il est présumable que le ministre de la guerre en adoptera les conclusions.

Nous lisons dans l'*Avenir de Blois* :

Par décret, en date du 30 septembre dernier, sur la proposition du ministre et con-

formément au vœu du bureau d'administration, le collège de Blois prendra désormais le nom de *collège Augustin-Thierry*.

Augustin Thierry n'était pas seulement enfant de Blois, il était aussi élève du collège et en est resté une de ses gloires les plus éclatantes et les plus pures.

La *cocotte* est une maladie qui sévit un peu partout sur les bestiaux, à l'état endémique. Le meilleur procédé employé jusqu'ici contre ce fléau consiste à faire manger aux animaux de la bouillie de seigle un peu aigrie. Cette bouillie agit à la fois comme remède et comme aliment.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 27 octobre,

DE 2 A 3 HEURES, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. *La Couronne des lauriers*, fantaisie (Ziegler).
2. *Mandarine*, polka (Clodomir).
2. Sextuor de *Lucie* (Donizetti).
4. *An der schonen blauen douau*, valse (J. Strauss).
5. *Le Chant du Père*, quadrille (Marie).

M^{me} BLACHETTE, professeur de chant, élève de Garcia, informe le public qu'elle vient se fixer à Saumur pour y donner des leçons.

Faits divers.

A propos de M. Babinet, dont on annonce la mort, nous nous rappelons l'anecdote suivante, qui peint la tournure vive et joyeuse de son esprit.

« En 1858, à Blois, M. Babinet présidait le jury des récompenses de l'exposition des arts et de l'industrie.

« Au retour d'une excursion à Chambord et pendant le déjeuner à l'hôtel où la municipalité nous hébergeait avec magnificence, l'hôtelier fit circuler un album dans lequel il pria les convives d'écrire leur nom à la suite de quelque pensée.

« M. Babinet voyant, en tête de la dernière page blanche, la signature du procureur général Dupin, écrivit au-dessous, en parodiant la boutade de François I^{er} : « *Souvent Dupin varie.* »

« Son voisin compléta la sentence en y ajoutant par un audacieux à peu près :

« *Bien Fould est qui s'y fie.* »

« Ce même jour, pendant une visite officielle, M. Babinet marchait à la tête du cortège en habit de l'Institut.

« — Qu'est-ce qu'il fait donc, ce Monsieur brodé? demanda un groupe de bonnes femmes.

« — C'est un astronome, répondit-on, il fait la pluie et le beau temps.

« L'une de ces commères courut à l'académicien et, lui saisissant la main avec un pieux respect :

« — Ah! mon brave homme! faites qu'il pleuve demain pour que mon raisin grossisse.

« — Ah! monsieur! donnez-nous du beau temps pour que je puisse sécher ma lessive.

« — Allons, mes enfants, il faut que tout le monde soit content : il y aura de la pluie le matin et du soleil après-midi; mais tâchez de vous entendre une autre fois, sans quoi je laisserais le temps se comporter à sa guise.

« Bizarre coïncidence : le lendemain il plut le matin et il fit beau le soir.

« Je ne vous conseille pas d'aller dire à Blois que M. Babinet n'était pas le premier astrologue de la terre. »

INSTRUCTION PRIMAIRE EN PRUSSE. — De Berlin on mande à la *Gazette de Cologne* que la disette de maîtres d'école s'y fait toujours sentir plus vivement, de manière même à entraver la marche de l'instruction.

On compte en effet 598 places d'instituteurs titulaires, 474 d'instituteurs auxiliaires qui restent inoccupées, sans compter 1,792 places occupées par des personnes qui n'y ont pas droit. S'il devait y avoir un maître d'école par cent écoliers, il faudrait encore 790 instituteurs. Ce qui manque, ajoute le journal allemand, ce sont les établissements préparatoires dont la création exige beaucoup d'argent. La chambre des députés aura à s'occuper plus attentivement de cette question. Non-seulement les appointements,

mais la position des maîtres d'école doivent être améliorés.

LA PRINCESSE PIERRE BONAPARTE. — Le Figaro a déjà parlé de la profession de couturière qu'exerce dans Hyde-Park, à Londres, la princesse Pierre Bonaparte.

Voici quelques détails nouveaux :
M^{me} Pierre Bonaparte est d'une grande beauté, et, bien que sortant d'une famille de la bourgeoisie, est née princesse. Elle occupe cinquante ouvrières, toutes Françaises, et emploie, en outre, quatre premières ouvrières avec lesquelles elle mange, et qui, en dehors du logement, de la nourriture, du chauffage et du blanchissage, reçoivent un traitement mensuel de deux cents francs.

Le salon où la princesse-couturière reçoit sa clientèle, qui se recrute presque tout entière dans la haute aristocratie britannique, est décoré d'une façon princière, c'est le cas de le dire.

Si la femme de Pierre Bonaparte s'est mise ainsi au travail, c'est, paraît-il, dans le but de subvenir aux dépenses de son mari, que ne pouvait satisfaire leur fortune, relativement modeste.

AMÉRIQUE CENTRALE.

On nous écrit de Panama, le 21 septembre :
Le vapeur Guatemala nous apporte de l'Amérique centrale les nouvelles suivantes :
HONDURAS. — Le bulletin officiel du 6 septembre porte qu'une circulaire a été adressée, sous la date

du 26 août dernier, aux ministres plénipotentiaires du Honduras à Londres et à Paris. Cette circulaire constate que la guerre entre le Salvador et Guatemala, d'une part, et le Honduras, d'autre part, s'est terminée heureusement pour la cause de la liberté et de la paix du Centre-Amérique.

Le gouvernement du Honduras est composé des membres suivants : senor don Celeo Arias, président de la République; don Ponciano Leiva, ministre des relations extérieures; don Joaquin Velasquez, ministre d'État et de la Justice; don J.-N. Venero, ministre des finances; don Miguel del Cid, ministre de l'instruction et des travaux publics; le général M. Alvarez, ministre de la guerre.

Pour les articles non signés : P. GODET.

VILLE DE PARIS.

EMPRUNT 1871.

Echange des Titres sans frais, à la Banque générale des Reports pour consolider les intérêts financiers et industriels de France,
Paris, rue Saint-Honoré, 346;
Angers, rue d'Alsace, 12;
Saumur, rue du Temple, 11.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalscière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une minute de cuisson.

Tout malade trouve, dans la douce Revalscière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastalgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74.000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur, — La Revalscière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean,

GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

- VIOLAND de Colmar** Arnica des Vosges CÉLÈBRE VULNÉRAIRE Coups, contusions, chutes, blessures, etc., etc. FLACONS DE 1, 2 ET 3 fr.
- VIOLAND (Haut-Rhin)** Coton Hémostatique pour arrêter instantanément toutes les hémorragies L'ETUI, 2 fr.
- VIOLAND Alsace** Injection sans rivale pour arrêter les écoulements blancs (GARANTIE) 5 fr. LE FLACON
- VIOLAND actuellement** Sirop d'Airelles contre la diarrhée, dysenterie des enfants principalement 1 fr. 50 LE FLACON
- VIOLAND à Montrouge** Pâte Pectorale Alsacienne La plus efficace de toutes les Pâtes 1 fr. 50 Boîte
- VIOLAND 74, route de Châtillon** Thé Purgatif rafraîchissant est pris sans répugnance. purge lentement et sans colique 1 fr. 20 LA BOÎTE
- VIOLAND près Paris** Thé Vulnérable dépuratif et laxatif dit Conservateur de la santé 1 fr. 25 LA BOÎTE
- VIOLAND EXIGER LA SIGNATURE** Essence de mélisse composée Pour faire soi-même l'eau bien supérieure à celle dite des Carmes 5 fr. LE FLACON

VENTE EN GROS

VIOLAND

Au Grand-Montrouge, près Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 OCTOBRE 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % J. 1 ^{er} janv. 71.	52 95	» 20	» »	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	860	»	» 10	C. gén. Transatlantique, j. juill.	378	»	»
4 1/2 % J. 22 sept. 70.	75 50	»	» »	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	655	»	»	Canal de Suez, j. juill. 70.	405	»	»
5 % Emprunt 1872.	84 25	»	» 35	Crédit Mobilier.	442 50	»	» 1 25	Crédit Mobilier esp., j. juill.	490	»	» 50
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	209	»	» 1 50	Crédit foncier d'Autriche.	975	»	» 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	380	»	» 3 75	Charentes, 400 fr. p. j. août.	391 25	»	» 1 25	OBLIGATIONS.			
— 1865, 4 % t. payé.	435	»	» 5	Est, jouissance nov.	535	»	» 5	Orléans.	278 75	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	270	»	» 1	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	842 50	»	» 35	Paris-Lyon-Méditerranée.	276	»	»
— 1871, 3 % t. payé.	242	»	» 1 75	Midi, jouissance juillet.	575	»	» 5	Est.	273	»	»
libéré.	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	950	»	» 5	Nord.	289 25	»	»
Banque de France, j. juillet.	4430	»	» 50	Orléans, jouissance octobre.	817 50	»	» 50	Ouest.	273	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	607 50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	502 50	»	»	Midi.	277	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	498 75	»	» 1 25	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	»	Deux-Charentes.	250	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	455	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	»	»	»	Vendée.	250	»	»
				Société Immobilière, j. janv.	77	»	»				

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).			
9 — 02 — — omnibus.			
1 — 33 — — soir,			
4 — 13 — — express.			
7 — 27 — — omnibus.			

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — omnibus.			
9 — 50 — — express.			
12 — 38 — — omnibus.			
4 — 44 — — soir,			
10 — 30 — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A Saumur, rue de Bordeaux, n° 20, Occupée par M^{me} veuve Lorrain; PETIT JARDIN. S'adresser à M^e CLOUARD. (516)

Etudes de M^e CLOUARD et LE BLAYE, notaires à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties,

BELLE PROPRIÉTÉ

Au Vau-Langlais, commune de Baugé, à un kilomètre de Saumur.

Maison de maître, maison de fermier, très-beau jardin, bois, pavillon, étang de dix ares ne tarissant jamais, vignes, terres labourables, pâtures et landes : le tout en un ensemble, d'une contenance de treize hectares quarante-sept ares.

S'adresser, pour traiter, à M. FRANÇOIS PERCHER, rue Neuve-Beaurepaire, ou à M^e CLOUARD et LE BLAYE, notaires. (487)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

DE SUITE,

MAISON DE CAMPAGNE

ET JARDIN FRUITIER.

Au canton du Beau-Séjour, ancienne route d'Angers; près le bourg de Saint-Lambert-des-Lèves, formant autrefois la demeure de M. Barré, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, à Saumur, à M^{me} GUNEBERT, ou à M^e CLOUARD. (517)

PORTION DE MAISON

A LOUER

Rue d'Orléans, 50.

S'adresser à M. COUÉ, photographe à Saumur. (527)

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Au château de Brézé.

Le dimanche 3 novembre 1872, à deux heures après midi,

BEAUX CHÊNES ET PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé,

ET

LES COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci après désignées :

1° La coupe des Cerisiers, contenant 12 hectares 52 ares 80 centiares.

2° La coupe du Fourneau, contenant 5 hectares 39 ares.

3° La coupe de la Fouquelière, contenant 5 hectares 45 ares.

4° Deux cent cinquante pieds de chènes, dans la coupe de la Touche-Roude.

5° Cinq cents pieds de chènes, dans la coupe de l'Etang, à vendre en totalité ou en deux lots.

6° Cent cinquante pieds de chènes, situés dans la coupe de la Sablonnière.

7° Soixante-deux pieds de peupliers, situés près la ferme de Belle-Chasse.

Tous ces arbres sont marqués au chiffre D. B.

Ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la coupe de la Fouquelière et le lot de chènes de la coupe de l'Etang, qui sont situés commune d'Épieds.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (496)

A CÉDER

DE SUITE.

Rue du Commerce, à Bourgueil,

UN BON

ÉTABLISSEMENT DE CHAUSSURES

AVEC ATELIER DE CONFECTION.

Belle clientèle.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. COUTURIER.

Etude de M^e CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Lèves.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Chez le sieur René Marquet-Ravenne, aux Prés-Demion, commune de Saint-Clément-des-Lèves.

Le dimanche 27 octobre 1872, à midi,

Il sera vendu :

Quatre lits, leurs couvertures, rideaux et accessoires, deux armoires, deux buffets et un vaisselier, une quarantaine de draps et autre linge, des vêtements d'homme et de femme et environ quatre-vingts chemises, vaisselle et batterie de cuisine, un pressoir à vin et quatre barriques de petit vin rouge, des barriques vides et des bouteilles, environ vingt-sept kilogrammes de beurre salé, deux bonnes charrettes à cheval, une charrette à bœufs, trois vaches, une génisse, deux juments, dont l'une a neuf ans et l'autre deux ans, deux cochons, dix charrettes de foin, six charrettes de paille, un chaudière et une barge de favats, quatre charrettes, un moulin à vanner, une grande quantité de grains, tels que blé, fèves, avoine et orge, du bois en fagots et de nombreux autres bons objets mobiliers. On paiera comptant et cinq centimes par franc. (501)

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9,

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867
Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

A LA GLANEUSE

GROS 57, rue Saint-Jean, DÉTAIL A SAUMUR

Maison E. SABATIER

MERCERIE, RUBANS, TAPISSERIE, HAUTES NOUVEAUTÉS

FOURNITURES

Pour Tailleurs, Couturières, Modistes et Lingères.

GRAND CHOIX DE PARURES DE MARIÉES

Assortiment considérable de garnitures pour robes et confections, châles de laine, capelines et bacheliks, foulards anglais et des Indes, cravates fantaisies pour dames et pour hommes, faux-cols et manchettes.

Gants de Turin, qualité garantie.

Gants de Castor et gants patineurs.

Dépôt de parfumerie, peignes, brosses et articles de Paris.

GROS ET DÉTAIL.

PARIS, RUE DES SAINTS-PÈRES, 63. BUREAUX ET ADMINISTRATION PARIS, RUE DES SAINTS-PÈRES, 63

LE CONTEMPORAIN

REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE

Un an, 25 fr.; six mois, 15 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.